



sémantique : concours accessible aux personnes de 25 ans maximum

Par **manolita**, le **01/03/2019** à **22:02**

Bonjour, un concours accessible à toute personne âgée à la rentrée de septembre de 25 ans maximum doit-elle :

- ne pas avoir atteint son 26 ème anniversaire ?
- ne pas avoir eu encore 25 ans (donc avoir 24 ans) ?

Merci pour votre réponse.